Séance du 16/09/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*
Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Délibération n° : 358
Dossier : 190801

Direction en charge : Cabinet du Maire et des Elus
Objet : Attribution de subventions en faveur des associations d'anciens combattants - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 06/09/2019
Compte rendu affiché le : 17/09/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°45 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Lionel SAUGUES (présent jusqu'à la question n°78 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI

Absents-Excusés :
M. Alain SCHNEIDER (pouvoir à Mme Fabienne PERRIN) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir à Mme Lacour jusqu'à la question n°81 du projet de l'ordre du jour, puis présence de Mme Montagnier à compter de la question n°82 du projet de l'ordre du jour) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :
Mme Stéphanie MOREAU

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 16/09/2019

Politique : *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*
Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Délibération n° : 358
Dossier : 190801

Direction en charge : Cabinet du Maire et des Elus
Objet : Attribution de subventions en faveur des associations d'anciens combattants - Approbation.

□ Rappel et Références :
La Ville de Saint-Etienne verse, chaque année, une subvention aux différentes associations d'anciens combattants pour contribuer aux actions qu'elles engagent.

□ Motivation et Opportunité :
La Ville souhaite maintenir son aide afin de transmettre la mémoire aux jeunes générations et d'exprimer concrètement notre reconnaissance aux anciens combattants qui ont beaucoup donné pour que nous vivions libres.

□ Contenu :
La Ville de Saint-Etienne attribue aux associations d'anciens combattants les sommes suivantes par association :

1 - Aide au fonctionnement :

Nom	Subvention 2018	Subvention 2019 proposée
Résistance et Déportation de la Loire	800,00 €	890,00 €
Amicale régimentaire des Anciens du 38ème régiment d'Infanterie	400,00 €	400,00 €
TOTAL	**1.200,00 €**	**1.290,00 €**

2 - Aide aux projets :

Nom	Objet de la demande	Subvention 2019 proposée
Association Départementale des Combattants Prisonniers de Guerre - Combattants d'Algérie Tunisie Maroc Veuves de la Loire (A.D.C.P.G-C.A.T.M- Veuves Loire)	Congrès départemental	500,00 €
TOTAL		**500,00 €**

□ Maîtrise d'ouvrage :
La Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

o Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 1 790 € dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	1 790 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver l'attribution de subventions aux associations indiquées ci-dessus pour un montant total de 1 790,00 €.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	**Imputation budgétaire** BP 2019 Chapitre 65 Article 6574
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **Le Premier Adjoint** **Gilles ARTIGUES**